

# PROTECTION DU PATRIMOINE IMMATERIEL ET SECURITE DES AFFAIRES

## L'organisation de la protection des personnes et de la sûreté des PME/ETI

### Public concerné :

- Tout niveau managérial
- Cadres de direction, dirigeants du secteur public et privé

### Prérequis :

- Niveau maîtrise, cadre ou équivalent
- Capacité à être relais dans l'action de sensibilisation
- Réflexions sur la mise en œuvre d'une politique de sûreté du patrimoine et de sécurité des activités

### Objectifs pédagogiques :

- Savoir diagnostiquer son entreprise/organisation
- Identifier/évaluer les risques de son organisation
- Savoir définir une politique de maîtrise des risques
- Organiser et piloter un département sûreté interne



### Contenu :

#### Jour 1: approche générale

1. Présentation de la formation. La règle de non-attribution des propos "Chatham House"
2. Notions d'Intelligence Economique et de risk-management
3. Connaître les principales familles de risques liés à l'IE/S et méthodes de diagnostic (identification/évaluation)

#### Jour 2: approche spécifique

- 1, Elaborer une politique de risk-management par l'IE/P :
  - Veille -Ethique et Conformité
  - Influence et contre-influence
- 2, Concevoir et déployer les outils de gestion des risques liés à l'IE/P :
  - Sécurité économique -Protection du Patrimoine
  - Sécurité numérique-Cyber risques

#### Jour 3 : approche pratique

1. Travail sur un cas pratique (seul ou en groupe).
2. Restitution par groupe, correction et échanges.
3. Bilan de la formation.

Validation : Restitution cas pratique le second jour

Sanction : Attestation

Durée : 21 heures

Date et lieu : à définir

Nombre de stagiaires : de 1 à 10